

Éolien en mer : « Le mois d'octobre sera décisif ! »

Il est bien introduit dans la Macronie. Et ses interventions sont très attendues. Hervé Berville, député de Dinan, évoque les dossiers prioritaires du moment : éolien en mer, Brexit et hôpital de Dinan.

Entretien

Hervé Berville, député LREM de Dinan

En juillet dernier, lors d'un déplacement à Tahiti, Emmanuel Macron a affirmé que « là où les projets éoliens créent trop de tensions et défigurent le paysage, il faut savoir adapter et y renoncer ». L'État est-il en train d'abandonner le projet du parc éolien en baie de Saint-Brieuc ?

Nous n'en sommes pas là. Mais si les acteurs de ce dossier – notamment Ailes marines – ne changent pas leur manière d'opérer, on se dirige vers un grand gâchis. Les pollutions des dernières semaines ou encore la difficulté de forer dans les fonds marins de la baie démontrent un incroyable manque d'anticipation. Pour un tel projet d'une telle ampleur, il faut de l'exigence et de l'exemplarité. Et Ailes marines a du mal à en faire preuve.

Depuis 2011, année de lancement du projet, tout a été mal ficelé. On n'a pas su s'adapter au contexte. Et pourtant, il s'en est passé des choses en dix ans : il y a eu le Brexit et les incertitudes, voire les menaces qu'il fait peser sur le quotidien des pêcheurs. Les technologies ont évolué : aux dires des experts, le projet au large de Saint-Brieuc est déjà dépassé. Enfin, depuis 2011, notre perception de la biodiversité a sensiblement évolué.

Il faut également ajouter le changement d'avis des élus locaux

C'est vrai. Par exemple, Henri Labbé, le maire d'Erquy, s'est prononcé contre le projet du parc éolien pendant la campagne des municipales. Et il a été élu ! Il faut tenir compte de l'avis de ces élus proches du terrain et des populations...

« Grand gâchis », « projet dépassé » : vous êtes sévère avec ce projet...

Ce que je regrette surtout, c'est le manque d'adaptation d'Ailes-Marines. Le doute sur la faisabilité du projet n'est pas apparu au cours de l'été. Voilà des mois qu'il s'est instauré peu à peu. Et l'entreprise est restée figée sur ses positions. Je le répète : on ne peut plus, aujourd'hui, réaliser le projet lancé en 2011. Les choses ont changé.

« Il ne faut rien écarter a priori »

On peut s'étonner du silence de Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique, sur ce sujet ?

C'est vrai. Sa collègue Annick Girardin, ministre de la Mer, est un peu seule sur ce dossier. Au nom de la solidarité gouvernementale, on est en droit d'attendre une position claire de Barbara Pompili sur ce dossier.

Que préconisez-vous ? Des éoliennes flottantes ?

Il ne faut rien écarter a priori. Il faut se mettre autour d'une table et discuter pour s'adapter aux réalités. La Région Bretagne a déjà lancé une commission pour réfléchir à l'avenir du projet. Le mois d'octobre sera décisif pour la poursuite du projet.

Rien écarter, dites-vous. Y compris un abandon du projet ?

Je ne pense pas que ce soit ce que tout le monde demande. Mais effectivement : on ne peut rien écarter.

Autre gros dossier, toujours en rapport avec la mer : le Brexit et les licences de pêche qui n'ont pas toutes été octroyées

par les Anglais aux pêcheurs bretons. Votre réaction ?

Vendredi matin, avec tous les députés concernés, nous avons eu une réunion avec Annick Girardin. Nous condamnons tous cette décision intolérable des Anglais qui ne respectent absolument pas leurs engagements. Ce n'est pas la première fois. Si nous laissons passer cela, ils essaieront le même passage en force sur d'autres dossiers.

Nous devons défendre la pêche. C'est une activité importante pour les Côtes-d'Armor, la Bretagne. S'attaquer aux pêcheurs est mesquin. La France a donc lancé un ultimatum pour que soient respectés les droits des pêcheurs. Tous leurs droits. Rien que leurs droits. Nous réclamons des licences pour tous les pêcheurs. Sinon nous proposerons des mesures de rétorsion à l'encontre de l'Angleterre comme la remise en cause des tarifs préférentiels d'importation entre l'Angleterre et l'Union européenne ou encore inscrire Jersey sur la liste des paradis fiscaux.

83,5 millions d'euros pour l'hôpital de Dinan

Dans un autre domaine, l'avenir de l'hôpital de Dinan suscite également des inquiétudes... Où en est-on sur ce dossier ?

C'est un dossier prioritaire que j'ai défendu auprès d'Olivier Véran, le ministre de la Santé. En avril dernier, quelque 400 millions d'euros ont été affectés au Groupement hospitalier de Saint-Malo-Dinan-Cancale. Dont 70 millions pour rénover le seul hôpital de Dinan... En plus de ces 70 millions, nous bénéficions cette année d'une enveloppe supplémentaire de 13,5 millions d'euros. Soit donc



Hervé Berville : « Les technologies ont évolué : aux dires des experts, le projet éolien au large de Saint-Brieuc est déjà dépassé ! »

Photo : Ouest-France

83,5 millions d'euros pour Dinan.

On aurait pu dire : on regroupe, comme cela avait été envisagé il y a quelques mois. Finalement on garde un hôpital compétitif dans le centre-ville de Saint-Malo et de Dinan. Aujourd'hui, l'enjeu est de renforcer la coopération entre la médecine de ville et la médecine d'hôpital.

Quid du plateau technique qui devrait être construit prochainement ?

Ce sera un lieu ultramoderne où seront traitées les pathologies les

plus lourdes : AVC, problèmes cardiaques, cancers. Mais 80 % des malades continueront à être soignés dans les deux hôpitaux. Le lieu d'implantation de ce plateau (N.D.L.R. : Saint-Jouan-des-Guérets, près de Saint-Malo) suscite un débat. Mais à cette heure rien n'est tranché.

Les élections législatives approchent. Serez-vous candidat à votre succession ?

(Sourire). Il est encore trop tôt pour le dire. Vous le saurez... en 2022.

Mais encore ?

Ce mandat me passionne. Pour l'instant, je suis sur le terrain. Je travaille en phase avec l'action gouvernementale et je me bats pour mon territoire, pour les Côtes-d'Armor. Il reste encore beaucoup à faire. Et la politique, ça s'inscrit dans le temps long !

Recueilli par Joël BIGORGNE.